

CONSEIL D'ECOLE RPI PESSAT-CLERLANDE 19 juin 2017

Présents Mmes Delaître, Diogon (conseillères municipalité Pessat) M. Dain et Vacher (municipalité de Clerlande)

Mmes Urbain-Trouvé et Menuge (directrices) / M-Mmes Papon, Mantin, Tournayre, Grossmann, Falvard (enseignants) MM, Emeriau, Da Silva, Messenger (représentants des parents, liste de Pessat) Mmes Mallet, Brihat, Dupic, Chappuis (liste de Clerlande).

M Desthuilliers, DDEN

Absents excusés : Mme. Sancier (Inspectrice de l'Education Nationale circonscription de Riom Limagne), M. Imbert (maire de Clerlande) MM. Dubois et Villatte, Mme Harry (maire de Pessat et ses conseillers)

1- Effectifs et répartition des élèves pour l'année scolaire 2017 – 2018

Nadège Papon (14 PS / 10 MS) = 24	Sébastien Grossmann (18 CE1 / 7 CE2) = 25
Anne Marie Mantin (8 MS / 17 GS) = 25	Audrey Urbain Trouvé (13 CE2 / 12 CM1) = 25 directrice
Sandrine Menuge (19 CP) directrice	Frédéric Falvard (7 CM1 / 17 CM2) = 24

L'effectif total que l'on avait prévu : 147 élèves, l'effectif actualisé : 142 (il y a eu de nombreux déménagements)

ATTENTION : lors du conseil d'école, nous avons informé que 4 GS seraient dans la classe des CP. Un représentant des parents d'élèves avait souligné qu'il trouvait dommage que ces enfants soient un peu isolés du grand groupe. Les enseignantes s'étaient voulues rassurantes, promettant que le maximum serait fait pour que cet isolement n'en soit pas vraiment un, avec des moments partagés avec le grand groupe les après midis.

Finalement, après un nouveau conseil des maîtres, Mme Mantin propose de garder le groupe des GS en entier. Et Mme Papon de prendre quelques MS de plus dans sa classe. **C'est pourquoi le tableau de répartition des élèves présent dans ce compte rendu est un peu différent de ce qui avait été annoncé en conseil d'école.**

Merci à mes collègues de l'effort qu'elles consentent, qui permettra aux CP (et à moi même) d'avoir la chance de passer une année en niveau unique.

2017 2018	Pessat	Clerlande	Autre	
14 PS	5	8		68
18 MS	9	8	1	
17 GS	6	11		
19 CP	7	12		
18 CE1	8	10		74
20 CE2	9	11		
19 CM1	10	8	1	
17 CM2	9	7	1	
TOTAL 142	63	76	3	

2- Bilan des projets et sorties :

PESSAT

◆ **Dans la continuité des projets de l'année scolaire dernière :**

- Projet jardin (qui se poursuivra bien sûr en 2017/2018)
- en lien avec ce projet, intervention de l'association Anis étoilée en début d'année scolaire pour les CP, et visite d'un jardin bio
- SBA : 6 interventions sur le recyclage (gratuites) pour les 3 classes

◆ **En lien avec le thème de l'année de tout le RPI qui était « au fil du temps »**

- musée d'Auvergne (la vie d'autrefois) PS/MS et MS/GS
- Sortie de fin d'année : Château de Bourbon l'Archambault PS/MS et MS/GS

◆ et toujours des sorties à la bibliothèque pour les 3 classes

Nous n'avons utilisé que 5 navettes sur les 11 allouées par Riom Co

CLERLANDE

◆ Prix des incorruptibles (que nous pensons reconduire), très bon retour des enfants et parents.

◆ Rallye math pour les 3 classes (ESPE d'Auvergne)

◆ Rugby : une journée pour chaque cycle organisée par les intervenants de la communauté de commune.

◆ PROJET CINEMA 3 sorties étaient prévues (Ponyo sur la falaise, ET, Le cerf volant du bout du monde), mais compte tenu du coût de ces sorties (bus + entrées ciné), la troisième séance sera visionnée sur le TBI (Tableau Blanc Interactif)

◆ **En lien avec le thème de l'année de tout le RPI qui était « au fil du temps »**

- Sortie de fin d'année : à Ambert, l'école 1900 et le moulin Richard de Bas GS/CP de Pessat et tous les élèves de Clerlande

Notre projet « au fil du temps » liant toutes les classes du RPI s'est terminé par la présentation à la fête de l'école de danses et chants balayant le temps, des dinosaures aux temps modernes.

Au sujet de cette fête, nous vous rappelons que les enseignants prennent en charge la partie spectacle des enfants (avec l'aide des NAP pour les décors et costumes)

La kermesse et la tombola quant à elles sont prises en charge par les parents (avec l'aide des directrices)

Il est très important de souligner l'investissement que cela demande de la part d'un petit groupe de parents, que nous remercions très chaleureusement.

Il faut bien sûr des piliers, Mmes Mallet et Farnier, qui permettent la coordination du groupe et des opérations. L'année prochaine ces piliers aimeraient passer le relais, et ne s'occuper que des ateliers sablés pour le marché de Noël.

Aussi la question se pose (de nouveau) de relancer une **association de parents d'élèves**. Indispensable si l'on veut maintenir le carnaval (cette année le comité des fêtes de Clerlande nous avait permis de bénéficier de son assurance, mais on ne peut pas leur demander chaque année)

Un sondage sera proposé dès le mois de septembre aux parents pour se positionner par rapport à cela. Il faut planifier les événements, revoir les statuts des associations préexistantes, reconstituer un bureau (trouver un trésorier, un secrétaire, un président)

Cette année, 2 groupes de travail se sont répartis la tombola et la kermesse. Chaque membre de ces petits groupes s'occupe d'un point, une maman s'occupe du fil rouge, une autre des lots pour la pêche aux canards, un papa rédige le règlement de la tombola, s'occupe des courriers pour des lots pour la tombola, une maman va acheter quelques lots, une autre va démarcher les magasins pour en obtenir d'autres, une maman va acheter les boissons, etc etc, voilà comment cela fonctionne.

Nous pouvons remercier M et Mme Mathe pour le don de beignets, M. Lamri pour les cakes, les messieurs Barbapapa et sono, messieurs Muntaner et Drouault

Et le jour J, il faut remercier certains parents qui depuis des années, se consacrent corps et âme à la buvette, ou à certains stands comme la course en sac, le parcours du serveur, et tous les autres parents qui donnent un peu de leur temps pour animer les autres stands.

Cette année, Sandrine Farnier (qui a la double casquette : animatrice NAP et maman d'élèves), aidée de Mme Masclat, ont proposé de nouveaux stands, pour le plus grand bonheur des enfants !

Entin nous remercions les parents qui participent en achetant des tickets pour consommer à la buvette et jouer aux stands.

Remerciements aussi aux municipalités (Pessat pour le prêt du parc du château et de ses commodités (barnums, réfrigérateurs, toilettes) lors de la kermesse, Clerlande pour le Carnaval)

N'hésitez pas à vous manifester pour rejoindre ce groupe de parents dès septembre prochain. L'ambiance est très conviviale ! Afin de permettre une meilleure répartition des tâches, d'apporter de nouvelles idées, d'avoir le plaisir de faire de cette fête un beau moment qui clôture la fin de l'année scolaire.

PROCHAINE FETE D'ECOLE LE 9 JUIN 2018 !

3- Bilan de la Coopérative

φ LES DEPENSES DE LA COOP **total 8 200€**

Fournitures de fonctionnement pour la classe / Cuisine, bricolage jardinage	Bricolage jardinage 585€ Cuisine 330€ total 915€	
classes	Jeux / ateliers (surtout Pessat) 130€ meubles équipement 510€ fichiers pédagogiques manuels 530€ total 1 170€	

Bibliothèque Hiboutheque	1 100 €	abonnements à des mensuels, livres (surtout pour Pessat) frais de gestion Canopé pour la Hiboutheque
Spectacles sorties	Jardin bio Pré du Puy 2 bus 275€ projet ciné Clerlande bus 260€ / entrées 380€ ciné Noël Pessat 2bus 290€ / entrées 293€ sortie hand bus 169€ visite collège 62,50€ voyage scolaire Bourbon l'Archambault bus 478€ entrées 537,50€ voyage scolaire Ambert 2 bus 1000€ entrées 1270€ total environ 5 000€	Nous demandons souvent une petite participation financière aux parents, afin d'aider la coopérative à prendre en charge ces sorties Pour info, la prise en charge parents est de : ciné clerlande env 250€ hand 50€ sortie fin d'année 700€ total 1000€ subventions mairies 600€ au final 3400€ pour la coop

φ LES RECETTES DE LA COOP **total 8 785€**

Cotisations parents début d'année	1 400€
Don asso des anciens élèves de Clerlande	155€
MARCHE DE NOEL	750€
CARNAVAL	800€
PHOTOS DE CLASSE	1 020€
TOMBOLA	1 200€
KERMESSE	1 560€
Participation parents sorties	1000€
Subventions	Municipales 600€ conseil général 150€

Comme chaque année, les dépenses et les entrées d'argent sont équilibrées.

Il y a 2400€ sur le CCP pour débiter l'année scolaire prochaine.

Le compte rendu financier de la coopérative devra être présenté à l'OCCE en septembre 2017.

4- PISCINE

Quelques changements en raison de la nouvelle intercommunauté RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

- les GS ne vont plus à la piscine

- la piscine concerne les élèves du CP au CE2 (éventuellement des CM1 en cas de classe à double niveau)

- Il y aura 8 séances au lieu de 11

L'accès à la piscine reste gratuit.

Par contre, le transport reste gratuit pour Pessat pour la dernière année, (Clerlande payait déjà son transport car pas dans l'ancienne communauté de communes Riom Co)

Pessat : les vendredis de 14 à 15h **du 11 septembre au 19 novembre 2017** pour les CP

Clerlande : les lundis de 15 à 16h **du 20 novembre 2017 au 28 janvier 2018** seront concernés les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1

5- PROJET JARDIN A PESSAT

La municipalité est sans nouvelles de la demande de subvention faite pour nous permettre d'améliorer le jardin.

La commune de Clerlande a également fait la demande (projet de construire un hôtel à insectes avec les NAP)

Nous redemandons un point d'eau. Mme Delaître nous répond qu'il est prévu peut être d'installer une citerne. Elle nous explique aussi que la commune avait un problème de personnel c'est pourquoi le jardin n'a pas pu être entretenu correctement ces derniers temps. Cela va rentrer dans l'ordre.

POINT INTERMEDIAIRE ENTRE 5 ET 6 proposé par Mme Urbain Trouvé

- pour remercier la municipalité de Clerlande qui a investi dans un vidéoprojecteur
- pour alerter au sujet des températures dans les classes (30°C!!!)
(toujours pas de climatisation, mais pour dépanner, la municipalité a mis en place un rafraîchisseur d'air, qui peut être mis tantôt dans les classes, tantôt en cantine et garderie où il fait une chaleur insoutenable, comme dans les classes.
Ils vont étudier la question de l'installation d'une clim permanente.

- Mme Menuge en profite pour redemander à ce que les classes et le bureau de direction puissent être fermés à clé, l'école étant régulièrement utilisée hors temps scolaire par les associations (artistes en herbe, zumba)

- Mme Delaître nous informe que les tricycles pour remplacer ceux qui ont été volés cette année ont été commandés.

Mais il faudra absolument proposer un endroit avec fermeture sécurisée pour les ranger.

6- point NAP et cantine

Les parents présents au conseil regrettent que nous n'ayons pas invité de représentants des NAP. C'est un oubli de notre part, nous nous en excusons. Dorénavant, nous (directrices et municipalités) essayerons de penser à les inviter.

■ NAP :

Sur les 2 sites, on note que sur les 4 intervenants, 2 proposent des activités sympathiques aux élèves et s'investissent, 2 autres ne proposent pas grand-chose, mais Mme Urbain Trouvé souligne que certains enfants ont aussi besoin de cela, se détendre un peu avec une activité non dirigée.

À Clerlande les enfants s'inscrivent aux animations proposées.

À Pessat par contre, les enfants étant plus petits, les groupes sont faits par le personnel des NAP, aussi, les enfants sont parfois déçus de ne rien fabriquer (par exemple pour les fêtes des parents) quand ils voient ce que leurs camarades ont fait avec leur animatrice.

Il serait peut être judicieux d'harmoniser ce point. Mme Delaître et Mme Diogon le notent.

Sinon, globalement, les enfants apprécient ces moments avec les animateurs des NAP.

■ CANTINE :

à Clerlande tout se passe bien, il n'y a plus vraiment d'enfants perturbateurs, pourtant, l'effectif d'élèves mangeant à la cantine est élevé (60 à 75 enfants sur un seul service)

à Pessat, suite à une demande des parents, messieurs Emeriau et Da Silva étaient venus observer le déroulement d'un service de cantine.

Suite à cela, ils avaient rédigé un compte rendu qu'ils avaient rendu à la municipalité, afin qu'il soit transmis aux parents.

Il est à noter que ce compte rendu n'est pas parvenu à l'ensemble des parents.

On peut déjà dire que des améliorations ont été apportées (lavage des mains avant le repas, et passage aux toilettes, les plus petits mangent un peu avant, un chariot a été rajouté, la soufflerie a été réparée, des grands aident à débarrasser.)

Par contre, les enfants ne sortent pas plus tôt de la cantine qu'avant, et cela reste un problème car ils doivent attendre que le personnel ait essuyé la vaisselle.

Il semblerait que la municipalité n'ait pas encore commandé les ustensiles de stockage permettant un nettoyage et séchage de vaisselle plus rapide.

ATTENTION Nous vous rappelons qu'une l'alternance des jours de NAP avait été décidée lors de leur mise en place initiale. Aussi, l'année scolaire prochaine :
LUNDI ET JEUDI à Pessat / MARDI ET VENDREDI à Clerlande

7- Rythmes scolaires

Merci aux quelques parents qui ont pris le temps de nous faire part de leur point de vue sur le sujet par mail.

Sur 18 mails, 7 parents sont pour le retour de le semaine de 4 jours, 8 pour rester à 4 jours et demis, 3 sans avis.

Nous tenons à rappeler que:

- d'une le conseil d'école est l'endroit idéal pour débattre de la question, entre élus locaux, enseignants, et représentants de parents.

Si nous voulions avoir l'opinion de l'ensemble des parents, ce n' était pas pour prendre une décision, car il est évident qu'à moins de 3 semaines de la fin d'année scolaire, il n'est pas raisonnable de tout remettre en question. D'autant plus qu'autour de Riom, personne ne change à la rentrée. Le décret n'est de toutes façons pas encore sorti.

- de deux, ni les enseignants, ni les municipalités, ne sont responsables de ces rythmes qui ne cessent de changer. Il faut s'adapter aux injonctions ministérielles, aux contraintes de transport ou de personnel municipal propres au RPI.

Au cours de ce débat, voici pêle mêle ce qui s'est dit :

- Le personnel des NAP a fait du bon travail sur ces 3 années. Parents et enfants sont satisfaits.

- Les enseignants quant à eux pensent que l'alternance de prise en charge, au sein même de la structure scolaire, est parfois déstabilisante pour les enfants (les règles ne sont pas forcément les mêmes par exemple), surtout pour les plus jeunes.

- Ils trouvent aussi que depuis la mise en place de ces nouveaux rythmes, les enfants sont plus fatigués, surtout les plus petits .

- L'arrêt des NAP porterait préjudice au personnel municipal (moins d'heures de travail, perte de revenus)

- Les municipalités ne recevront bientôt plus d'aide financière de l'État pour les NAP si ce fonctionnement persiste, il deviendra sûrement payant, comme c'est déjà le cas dans certaines communes alentours. Cela pourrait coûter 200€ par an et par enfant aux familles...

- Les avis des parents sont mitigés quant à la semaine de 4 jours ou 4,5 jours. Les critères évoqués sont parfois centrés sur la fatigue de l'enfant, parfois sur l'organisation familiale, l'absence de mode de garde pour le mercredi matin.

- Changer de nouveau les rythmes scolaires aura un impact sur les organisations familiales, sur les enfants, sur les employés communaux, sur les enseignants, sur l'organisation municipale.

Dés septembre, les enseignants devront faire des propositions pour l'année scolaire 2018/19.

- à Clerlande les enseignants tiennent à alléger les après midis des enfants qui quittent l'école à 16h45 ! Il faut peut être repenser la pause méridienne, travailler 5 matins de suite est profitable aux plus grands, moins indispensable pour les plus petits.

Pendant les 6 premiers mois de l'année scolaire prochaine, il faudra encore débattre, et essayer d'être constructif, pour le bien de l'enfant.